Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 12 mars 2018

Résolution n° 2018 - 01 – CA

Projet «Actualisation du schéma des sentiers de randonnée pédestre du Parc national des Ecrins »

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- valide l'**actualisation du schéma des sentiers de randonnée pédestre du Parc national des Ecrins** qui répond à l'orientation 4 de la charte du parc (mesure 4.2.4 : maintenir un réseau de sentiers de randonnée pédestre cohérent sur le territoire du Parc)
- reconnaît l'établissement du parc comme animateur de la concertation entre les différents maîtres d'ouvrage pour la gestion des sentiers inscrits au schéma de sentiers
- habilite le directeur à signer les conventions de partenariat avec les collectivités concernées et l'ONF d'ici à la fin 2018.

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur

Pierre COMMENVILLE

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr